

Convention annuelle d'objectifs

Avenant n°1

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'E.P.C.I.

La Métropole Aix-Marseille-Provence
58, boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

représenté par

Sa Présidente en exercice régulièrement habilitée à signer la présente convention par délibération du Bureau de la Métropole en date du 27 juin 2024

ci-après désigné « **la Métropole** »

ET

L'Association

Pépins Production, la pépinière de quartier
93 La Canebière
13001 MARSEILLE

sis

représentée par

Sa Présidente, Madame Radia HADJEB

ci-après désignée « **l'association** »

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Afin de développer des partenariats avec les structures qui au travers de leurs actions contribuent à une meilleure appropriation des enjeux de la transition écologique sur le territoire métropolitain, la Métropole a lancé la première édition de son appel à projets (AAP) « METROPOLE EN TRANSITION, accompagner les projets de sensibilisation du grand public à la transition écologique ».

Le contenu des manifestations ayant été ajusté depuis le dépôt des dossiers, il est nécessaire de modifier les plans de financement et montants prévisionnels de l'action.

Article 1

Le point 1 de l'article 4 est modifié comme suit :

- « L'annexe I à la présente convention précise :

-Le budget prévisionnel de l'action, objet de l'article 1^{er}, ainsi que les moyens affectés à sa réalisation en détaillant les autres financements attendus et en distinguant notamment les apports des collectivités territoriales, les ressources propres, etc.

Conformément à l'annexe I, le coût total prévisionnel (total des produits hors contributions volontaires) de l'action, objet de la présente convention, est d'un montant de 6 100 €. »

Article 2

Le point 2 de l'article 4 est modifié comme suit :

« La participation de la Métropole est d'un montant de 2 000 €.

Cette participation représente 32,79 % du coût total prévisionnel de l'action (*hors contributions volontaires*). »

Article 3

L'annexe I est modifié par l'annexe I bis.

Fait à Marseille, le

Pour l'Association

Pour la Métropole

**La Présidente
Radia HADJEB**

**La Présidente
Martine VASSAL**

**ANNEXE I bis - A LA CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS
Pépins production**

Budget Prévisionnel de l'Action Année 2024

DEPENSES (€)		RECETTES (€)		
Nature des dépenses	Montant TTC	Type de recettes	Montant TTC	%
Préparation en amont		Cités éducatives (subvention EX 024792) Acquise	900,00 €	14,75%
Atelier intergénérationnel au Jardin Bougainville 16 et 23 mai	900,00 €	Ville de Marseille (subvention EX 023898) Acquise	2 100,00 €	34,43%
Achats - Substrats, paillage, contenants, semences	250,00 €	Métropole Aix Marseille (Métropole en Transition) Acquis journée festive	2 000,00 €	32,79%
Charges de personnel - Culture en pépinière de 1000 jeunes plantes à partir de semis	900,00 €	DREAL - Partenariat associatif - animation pédagogique et sensibilisation - acquis	1 100,00 €	18,03%
Journée festive				
Achats - impressions	250,00 €			
Achats - Produits locaux et de saison pour le repas Fournitures pour le stand de dégustation. (Cuisine du 101)	500,00 €			
Charges de personnel - Échange technique avec les services de la ville de Marseille et la métropole Aix-Marseille, Coordination logistique de l'évènement Création graphique et communication Reportage photo	900,00 €			
Charges de personnel - Préparation et animations pédagogiques le jour J	1 350,00 €			
Charges de personnel - Préparation scénographique à partir de matériaux naturels et de réemploi	450,00 €			
Provision pour autres frais et défraiements	150,00 €			
Bilan et évaluation				
Charges de personnel - Ecriture du bilan de l'action	450,00 €			
Total	6 100,00 €	Total	6 100,00 €	100%
Contributions volontaires	5 100,00 €		5 100,00 €	
Barnums, tables et chaises	1 000,00 €	Prêt par la ville et/ou métropole	1 000,00 €	
Valorisation des actions des partenaires sur les ateliers et l'organisation de l'évènement : cuisine du 101, recyclerie sportive	2 700,00 €	Valorisation des actions des partenaires sur les ateliers et l'organisation de l'évènement	2 700,00 €	
Valorisation du bénévolat des habitants et du collectif de jardin partagé de Bougainville	1 400,00 €	Valorisation du bénévolat des habitants	1 400,00 €	
Total inclant les contributions volontaires	11 200,00 €	Total inclant les contributions volontaires	11 200,00 €	